

**Conseil du Centre**

81<sup>e</sup> session, Turin, 25-26 octobre 2018

**CC 7/81/b**

---

**POUR INFORMATION**

SEPTIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Rapport du Comité sur les activités de formation pour les  
employeurs**

---

**Rapport de la 36<sup>e</sup> réunion du Comité sur les activités de formation pour les employeurs  
Turin, 24 octobre 2018**

**Membres présents:**

Harry Kyriazis (Président du groupe employeurs)  
Farooq Ahmed (membre du groupe des employeurs)  
Adnan Abu Al Ragheb (membre du groupe des employeurs)  
Hamidou Diop (membre du groupe des employeurs)  
El-Mafhoud Megateli (membre du groupe des employeurs)  
Guido Ricci (membre du groupe des employeurs)

Akustina Morni (Secrétaire du groupe des employeurs)

Rafael Gijón von Kleist (Directeur adjoint d'ACT/EMP-Genève)  
Luis González Gómez de Aranda (Conseiller principal d'ACT/EMP-Genève)

Yanguo Liu (Directeur du Centre de Turin)  
Andreas Klemmer (Directeur de la formation du Centre de Turin)

Jorge Illingworth (Secrétaire du Comité sur les activités de formation pour les employeurs)

**Observateurs:**

Cecilia Fabbro (ACT/EMP-Turin)  
Alexandra Giordano (ACT/EMP-Turin)  
Barbara Maino (ACT/EMP-Turin)  
Anders Meyer (ACT/EMP-Turin)  
Sandro Pettineo (ACT/EMP-Turin)  
Jeanne Schmitt (ACT/EMP-Turin)  
Rachida Zingara (ACT/EMP-Turin)

---

## Conclusions du groupe des employeurs et rapport sur la discussion avec la Direction du Centre

1. Le groupe des employeurs souhaite la bienvenue au nouveau Président, M. Harry Kyriazis, et à la nouvelle Secrétaire, Mme Akustina Morni.
2. Le groupe et la Direction de Centre de Turin félicite le Programme des activités pour les employeurs (ci-après, « ACT/EMP-Turin ») pour les résultats exposés dans le rapport d'activité pour 2017 et les premiers indicateurs pour 2018.
3. Le Président salue l'engagement et le soutien du Directeur du Centre à l'engagement tant attendu d'un quatrième fonctionnaire de catégorie P au sein d'ACT/EMP-Turin.
4. Il souligne également la communication ouverte et récurrente et les liens qu'il a tissés avec la Direction du Centre depuis sa nomination par le groupe des employeurs.
5. Le Président passe en revue les principaux problèmes rencontrés par ACT/EMP-Turin, dont certains sont récurrents: a) au sujet de l'implication limitée d'ACT/EMP et d'ACTRAV-Turin dans la conception des plans d'étude et la réalisation des activités du Centre et des académies organisées par d'autres programmes techniques, et en particulier du master en relations professionnelles et d'emploi, comme recommandé par le Conseil l'an dernier, le groupe reconnaît et salue les mesures prises très récemment par le Département de la formation et la *Turin School of Development*. Néanmoins, le timing de ces actions n'a dans la pratique induit aucun changement au cours de l'année écoulée, ce qui constitue une cause de grande préoccupation pour les employeurs. Le groupe demande que la Direction commence à tester ces actions (c'est-à-dire le groupe d'assurance-qualité, QAG) et suive leurs résultats, et qu'elle reste ouverte aux suggestions et aux modifications de la mise en œuvre si les résultats ne devaient pas être ceux escomptés.
6. b) Le groupe signale à la Direction que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour arriver à une participation égale des représentants des employeurs et des travailleurs dans les académies et les formations dispensées par d'autres programmes, grâce par exemple à l'octroi de bourses. En outre, le groupe demande à la Direction que le Département de la formation donne des instructions aux facilitateurs et aux formateurs afin qu'un environnement productif et respectueux soit instauré lors des activités.
7. c) Le groupe souhaite attirer l'attention de la Direction sur le fait que les organisations d'employeurs demandent une plus grande présence « sur le terrain » et plus d'activités à distance, au lieu d'activités « à Turin ». ACT/EMP-Turin s'attelle à satisfaire cette demande, ce qui permettra d'obtenir plus de soutien et de ressources techniques de la part du Département de la formation. Ce glissement « agressif » vers le terrain pourrait avoir un impact sur la contribution aux coûts fixes générée par le Programme des activités pour les employeurs.
8. d) Le Président fait observer que, dans le rapport présenté, on note une tendance évident à la baisse des fonds captifs et non captifs, ce qui fait peser une lourde menace sur l'avenir et la croissance d'ACT/EMP-Turin. À cet égard, le groupe demande à la Direction de s'engager dans une discussion avec le Programme des activités pour les employeurs afin d'examiner, d'évaluer et de mettre en place un ensemble de nouvelles stratégies génératrices de recettes, et ce dans le but d'assurer la viabilité financière du Programme et, par conséquent, sa pérennité technique.

---

9. e) À la lumière de toutes les demandes susmentionnées, le groupe des employeurs croit fortement et invite la Direction du Centre à suivre l'exemple du Directeur général du BIT qui, à travers l'IGDS 536 du 24 septembre 2018, décrit clairement les termes de référence pour le Bureau des activités pour les employeurs (ACT/EMP) et le Bureau des activités pour les travailleurs (ACTRAV) et trace les lignes directrices pour les consultations avec les deux bureaux. Le Président ajoute qu'une note d'information similaire devait être publiée par le Directeur du Centre, en consultation avec les programmes des activités pour les employeurs et les travailleurs.

10. La Direction du Centre apporte les réponses suivantes:

11. Sur les points a) et b), elle reconnaît le timing malheureux et prend note et approuve la demande de rester ouverte aux changements et améliorations des mesures à prendre sur la participation des représentants des employeurs et des travailleurs. Elle renforcera également les efforts visant à trouver des ressources afin d'octroyer des bourses aux travailleurs et aux employeurs.

12. Sur le point c), la Direction reconnaît le besoin exprimé par les organisations d'employeurs quant à une présence renforcée sur le terrain et appuie pleinement cette demande. Elle souhaite toutefois que le groupe tienne compte du fait que le Centre peut être considéré comme un point de rencontre interrégional pour les organisations d'employeurs sur des questions pertinentes et pour tester de nouveaux produits de formation.

13. Sur le point d), la Direction du Centre se félicite des initiatives prises par le groupe et par ACT/EMP-Turin pour explorer de nouvelles stratégies génératrices de recettes directes et se dit totalement disposée à travailler avec le groupe pour examiner et faciliter la mise en œuvre des solutions de rechange proposées.

14. Sur le point e), la Direction réagit positivement à cette demande et assurera le suivi correspondant.

15. Le Président remercie la Direction pour son attitude positive générale et attend avec impatience le suivi promis.

16. Le groupe convient que la prochaine réunion du Comité sur les activités de formation pour les employeurs aura lieu en même temps que la prochaine session du Conseil du Centre.